

Sourds et mal entendants acteurs de la culture**L'idée innovante**

Dans le contexte de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, expérimenter des actions culturelles qui permettent la mixité des publics et former les agents municipaux à cette approche.

"Signer la Marseillaise" : interprétation pour la 1^{ère} fois en France de l'hymne national en LSF, "Pisourds", "Opéra du silence"

L'objectif recherché

L'accès des personnes sourdes et malentendantes aux équipements, aux actions, aux enseignements artistiques. La culture pour tous enfants et adultes.

Couvrir le champ culturel par le déploiement d'actions spécifiques au sein des différents services culturels municipaux : Alcazar, BMVR, Bibliothèques, Ecole Supérieure des beaux-arts, Muséum d'histoire naturelle, Opéra de Marseille.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

Répondant à la volonté des Elus de la ville, ces différentes institutions ont engagé une démarche volontaire, en faveur des publics handicapés, initiée dès 2003.

Après avoir mené une réflexion sur l'accessibilité des espaces et des animations, après avoir donné une formation adaptée à leurs personnels, ces services culturels accueillent désormais ces nouveaux publics.

Ainsi, l'Ecole supérieure des beaux-arts est-elle devenue Site national pilote expérimental en pédagogie pour les étudiants sourds et malentendants.

Ainsi, les actions "Passion nature", "Opéra du silence", ou "Signer la Marseillaise", ont-elles été initiées respectivement par le Muséum d'histoire naturelle, l'Opéra de Marseille, et l'Alcazar - Direction des Bibliothèques.

Après une période d'expérimentation, ces actions sont désormais intégrées au fonctionnement et aux activités régulières des institutions culturelles municipales.

Le contenu**• Bibliothèques (lecture publique)**

La Direction des Bibliothèques a, dès 2003, initié, financé et suivi le travail d'un groupe de personnes sourdes, sur l'interprétation en Langue des Signes Française de l'Hymne National "la Marseillaise". Pendant de longues semaines, trois couplets et le refrain furent étudiés par trois personnes sourdes, avec l'aide des historiens Michel Vovelle et Catherine Marand-Fouquet. Puis, un groupe de 12 jeunes sourds de Marseille et du département fut constitué pour créer l'interprétation en LSF. Trois représentations ont été données dont celle pour la Coupe du Monde de Rugby le 30 septembre 2007 au Stade Vélodrome à Marseille devant 6000 spectateurs.

Ce travail a donné lieu à l'édition d'un film DVD, en partenariat avec l'Association CAS 13.

Services aux usagers "Lire autrement" et programmation d'activités spécifiques à l'ouverture de l'Alcazar (2004) et dans le réseau des bibliothèques municipales (1 millions de visiteurs / an).

• ESBAM, école supérieure des beaux-arts

Dès 2003 mobilisation sur l'accueil de la 1^{ère} étudiante sourde et lancement du programme de recherche en lexicologie PiLab. Organisation pratique d'un accueil adapté aux étudiants

sourds, recherche et réflexion sur les adaptations nécessaires afin de rendre cet accueil performant sur les plans humain, pédagogique, technique.

L'ESBAM a été désignée, en 2005, par l'Etat, Site pilote national expérimental pour l'accessibilité aux étudiants sourds et malentendants. En 2008 = 7 étudiants

• Muséum (culture scientifique et technique)

Dès 2006 initiative expérimentale à succès (80 jeunes) sur le programme "Passion Nature" de visites-conférences des expositions du Muséum, avec des ateliers pédagogiques adaptés à chaque forme de handicap (présence d'un traducteur en LSF, pour les personnes sourdes, par exemple). Les visiteurs sont reçus en groupe (de 7 à 15 personnes, accompagnateurs compris) et choisissent, avant leur déplacement, le sujet de visite parmi quelques propositions liées à l'actualité du Muséum ou sujets de société. Les parcours sont adaptés au sujet choisi et aux contraintes de déplacement des visiteurs. Les Centres de personnes handicapées reçoivent régulièrement le programme d'activités et d'animations.

« Passion Nature » est un sujet simple et peu événementiel. Néanmoins il contribue à susciter la curiosité et l'envie auprès de publics qui ne fréquentaient pas le Muséum auparavant. La fréquentation du Muséum a augmenté de 30 % en 2007, avec une proportion de groupes d'handicapés d'environ 6 % (2 000 personnes).

• Opéra (spectacle vivant)

« L'Opéra du silence », projet expérimental encore inédit en France, a pour ambition de faire découvrir aux élèves de l'Institut des Hirondelles l'univers de l'art lyrique par la danse.

L'expérience a débuté en avril 2007, par une visite-découverte de l'Opéra, approche poétisée pour introduire les enfants dans un monde magique : approche sensorielle de la lumière, par des jeux de projecteurs et du son par les vibrations (sélection de sons ultra graves).

Des enfants, de tous âges, scolarisés à l'Institut des Hirondelles et motivés par une démarche personnelle, ont été sélectionnés pour intégrer le programme pédagogique : ils ont préparé, pendant une année, un spectacle qui a donné lieu à une vingtaine de journées de répétition, et a été présenté à l'Opéra, lors d'une soirée exclusive de gala (7 juin 2008), devant un public de 1 200 personnes : "All Impazzata" inspiré du drame de Paillasse "les clowns".

Les moyens humains et financiers

- Une vingtaine de personnes (agents municipaux et vacataires) + une dizaine d'intervenants extérieurs (issues des partenariats). De très nombreux partenariats.
- Coût global = 211 215 €, dont 52 % mairie de Marseille, 15 % mécénat, 33 % subventions

Bilan, évaluation et suivi

Toutes les actions entreprises seront continuées et développées.

2008 Label "Tourisme et Handicap" – Participation au Forum Handicap Marseille

Développement de nouvelles actions (animation Rolling chair, boucles individuelles sonores magnétiques, programmation de films en audiovisio...) et de nouveaux services

Diffusion large du film "Signer la Marseillaise »

Contact:

Véronique de LAVAL, coordination information – communication direction générale des affaires culturelles – DGAC – Ville de Marseille

tél. : 04 91 14 53 48 courriel : vdelaval@mairie-marseille.fr